

Câble ADR méplat / Section rectangulaire



Conforme à la norme NF 13413 et ADR.
 Certificat d'homologation N° TU.EGG.061-02

Section rectangulaire pour branchements électriques avec clips rapides simples ou doubles.

Applications : Automobile, poids-lourds, agricole, carrosserie industrielle pour branchement feux de position et latéraux, phares etc...

Autres sections sur demande - Nous consulter.

Référence	Caractéristiques	Homologation RTMDR	Section mm ²
119099T	Touret de 1000 mètres		2 x 1